

Annexe 8 : Bordereau de dépôt de documents valant accusé de réception



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS  
VALANT ACCUSE DE RECEPTION \*

COLLECTIVITÉ

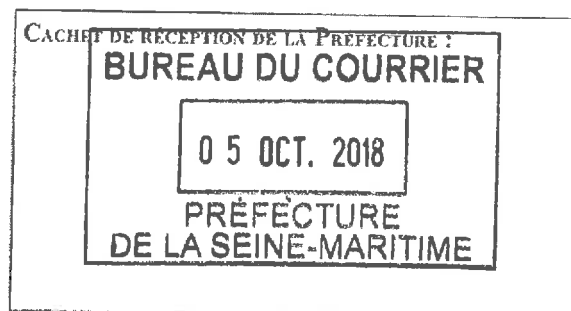
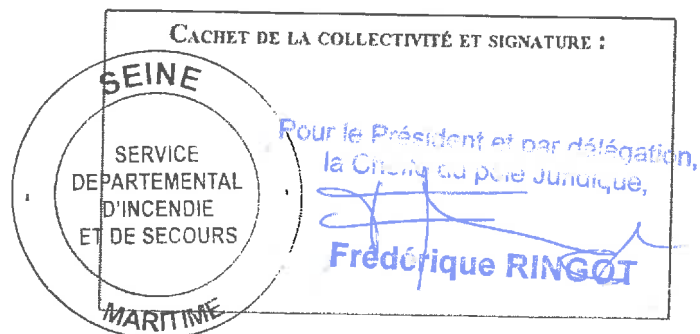
Service départemental d'incendie et de secours  
6, rue du verger  
CS 40073  
76192 YVETOT Cedex

DATE D'ENVOI :

05 OCT 2018

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
Modification du tableau des emplois budgétaires	2018-BCA-82	Bureau du 03/10/2018
Conventions de partenariat pour la réalisation e véhicules didactiques de secours routier	2018-BCA-83	Bureau du 03/10/2018
Autorisation au président pour la mise en œuvre de la protection fonctionnelle et l'accompagnement d'un agent du Sdis 76	2018-BCA-84	Bureau du 03/10/2018
Autorisation au président pour la mise en œuvre de la protection fonctionnelle et l'accompagnement d'un agent du Sdis 76	2018-BCA-85	Bureau du 03/10/2018
Autorisation au président pour la mise en œuvre de la protection fonctionnelle et l'accompagnement d'un agent du Sdis 76	2018-BCA-86	Bureau du 03/10/2018
Autorisation au président pour la mise en œuvre de la protection fonctionnelle et l'accompagnement d'un agent du Sdis 76	2018-BCA-87	Bureau du 03/10/2018
Autorisation au président pour la mise en œuvre de la protection fonctionnelle et l'accompagnement d'un agent du Sdis 76	2018-BCA-88	Bureau du 03/10/2018

Autorisation au président pour la mise en œuvre de la protection fonctionnelle et l'accompagnement d'un agent du Sdis 76	2018-BCA-89	Bureau du 03/10/2018
Sortie de l'actif - vente de matériels	2018-BCA-90	Bureau du 05/09/2018



\* seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture